



Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 à la CAP Locale du 24 novembre 2022.

Monsieur le Président,

en premier lieu, permettez-nous de partager la douleur de la famille de notre collègue Ludovic tué dans l'exercice de ses fonctions ainsi qu'Hélène agressée et qui, malheureusement conservera vraisemblablement des séquelles de ce drame.

Les élu(e)s CHS-CT FO-Dgfp64 ont à maintes reprises souligné l'augmentation des incivilités à l'endroit des agents de la Dgfp. Certains diront que c'est un phénomène de société avec la remise en cause de l'autorité sous toutes ses formes.

Cependant, il sera nécessaire qu'à un moment l'administration, au-delà des mots de réconfort, apporte une réponse adaptée à ces « incivilités » autre qu'un simple rappel à la loi par missive administrative.

Pour ce qui concerne cette CAP locale de recours de notation, dernière du genre, puisque le législateur au nom du dialogue social l'a voulu ainsi, les élu(e)s FO-Dgfp64 espèrent que vous ferez droit à nos demandes.

En effet, la notation doit être un moment privilégié d'échanges entre le supérieur hiérarchique et l'agent et non un exercice contraint. FO-Dgfp64 sera très vigilant sur tous les éléments de la notation qui pourraient refléter une discrimination de quelque nature qu'elle soit (handicap, sexe, santé, etc.).

